

# être vu.e

**CONSIDÉRATIONS POUR  
ÉCRIRE LES PLANS  
D'ENGAGEMENT**

*Production*



# Considérations pour écrire les plans d'engagement - PRODUCTION

## Introduction

Les bailleurs de fonds et les radiodiffuseurs demandent aux producteurs de contenu à l'écran (principalement des secteurs du cinéma et de la télévision, mais pourrait inclure les médias numériques interactifs) de fournir un plan d'engagement communautaire (aussi appelé plan de diversité ou plan d'inclusion) dans le cadre de la demande du producteur ou à titre de produit livrable subséquent. Il s'agit d'une étape positive en vue d'obliger les producteurs à tenir compte de l'authenticité de leur contenu et à la planifier, ainsi qu'à démontrer qu'ils ont lu, compris et planifié la mise en œuvre des [protocoles et cheminements cinématographiques](#) et les directives [d'Être vu.e](#). Cependant, il n'y a pas de normes uniformes sur ce qui devrait figurer dans un plan d'engagement communautaire, sur son degré de détail et sur le moment où il devrait être fourni.

Le réseau de collaboration « Être vu.e », un groupe spécial de bailleurs de fonds, de radiodiffuseurs, d'associations de producteurs et d'autres organisations affiliées, a élaboré les considérations suivantes pour aider les producteurs à élaborer des plans d'engagement communautaire et pour aider les petits bailleurs de fonds et les diffuseurs qui n'ont pas eu les ressources pour élaborer leur propre plan d'engagement communautaire. Ce document est un outil qui peut être fourni aux producteurs, avec un addenda pour demander tout renseignement supplémentaire dont une organisation pourrait avoir besoin, comme les données d'auto-identification ou les objectifs d'embauche.

Ce document a pour but d'aider les producteurs à rédiger ces plans, qu'ils soient appelés plan d'engagement communautaire ou plan de diversité et d'inclusion. Les organisations peuvent fixer une limite de pages ou de mots pour chaque section ou pour l'ensemble du document. Lorsque les exigences d'une organisation entrent en conflit avec le présent document, celles de l'organisation ont préséance. Elles peuvent demander aux producteurs de reconnaître qu'ils ont lu les [protocoles et cheminements cinématographiques](#) et les considérations [d'Être vu.e](#) avant de remplir le plan d'engagement communautaire. Ces considérations n'étant pas fournies directement par les bailleurs de fonds et les radiodiffuseurs, les producteurs doivent consulter les sites web spécifiques des bailleurs de fonds et des radiodiffuseurs pour connaître les critères exacts requis.

Le présent document évoluera en fonction des commentaires et des consultations de la communauté à la suite de l'utilisation par l'industrie. Avec le temps, on espère que ce processus deviendra une partie naturelle de la création de tout projet, où les équipes de production travaillent à créer le meilleur contenu, le plus authentique possible.

## **Plan d'engagement communautaire pour la production**

Le but d'un plan d'engagement communautaire est de permettre aux producteurs de parler de leur processus de travail et de démontrer un engagement significatif à l'égard de tous les domaines qui pourraient avoir des répercussions sur leur projet. C'est une façon de faire preuve d'une réflexion sérieuse sur les enjeux de la représentation authentique, de la narration et de la façon dont les choix créatifs de l'équipe de production peuvent avoir une incidence sur les communautés.

La mesure dans laquelle un engagement actif est requis plutôt que planifier dépendra de l'étape de développement (l'avant-projet ou le développement), du contenu du projet, des connaissances de l'équipe, des communautés représentées à l'écran et des endroits où le projet est tourné ou représenté, mais tous les projets sont encouragés à remplir un plan d'engagement communautaire pour le développement. Le présent document décrit les éléments à prendre en considération dans le cadre d'un plan d'engagement communautaire pour le développement qui sont généralement requis avant la production. Pour les phases de développement, veuillez consulter les Considérations pour le plan d'engagement communautaire pour le développement. Veuillez noter que chaque diffuseur ou bailleur de fonds déterminera quel plan sera requis à chaque étape du financement.

**Les plans d'engagement communautaire pour la production peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter :**

Un énoncé de mission qui décrit l'objectif général du plan d'engagement communautaire et son importance pour l'élaboration du contenu. L'énoncé de mission peut également inclure des références aux exigences et aux objectifs des bailleurs de fonds ou des radiodiffuseurs.

Des pratiques de recherche, y compris des sources primaires et secondaires. Un exemple de source primaire serait des entrevues avec des experts en la matière. Un exemple de source secondaire serait des rapports de recherche, comme la recherche sur l'auditoire raciale « Être Compté.e » ou des données démographiques de Statistique Canada.

Comment l'identité et les expériences vécues des principaux titulaires des postes de direction et membres de l'équipe de création éclaireront-elles les éléments créatifs du projet, et quel sera le processus d'intégration de ces expériences dans le contenu.

Comment le contenu sensible (p. ex., suicide, brutalité policière, incidents racistes et autres scénarios, scènes, sujets d'entrevue ou dialogues qui pourraient offenser ou contrarier le téléspectateur) sera-t-il traité dans les scénarios, ou dans le cas de contenu non scénarisé, à l'étape de l'édition. Comment l'équipe a-t-elle consulté les ressources (p. ex., experts-conseils, experts en la matière, documents de recherche) pour aborder les sensibilités de façon appropriée, et comment seront-elles traitées à la préproduction, la production et la postproduction.

La mobilisation des communautés, des organismes ou des entreprises locaux dans la mesure suggérée par le contenu.

L'embauche d'experts compétents, y compris (mais sans s'y limiter) des conseillers en embauche, des consultants, des conseillers sur le plateau, des membres d'équipe de tournage locaux ou de communautés pertinentes, des gardiens du savoir culturel, etc., avec des renseignements sur le moment et la fréquence de leur participation.

La création d'un milieu de travail sécurisant et inclusif à toutes les étapes de la production, et la mise en œuvre d'une formation sur l'accessibilité, la lutte contre les préjugés, le racisme ou le harcèlement, ou l'offre d'information sur la formation déjà donnée. Si possible, indiquer qui donnera la formation.

La mobilisation ou la planification pour mobiliser des membres de l'équipe de création de la communauté appropriée. Consultez [HireBIPOC.ca](https://www.hirebiopoc.ca), [Access Reelworld](https://www.accessreelworld.com), [Out on Set](https://www.outonset.com) et [Culture Brew](https://www.culturebrew.com) pour découvrir de nouveaux membres potentiels de l'équipe. Si aucun membre n'est disponible, y a-t-il des possibilités d'offrir du mentorat et de la formation pour accroître le bassin de talents.

La mesure dans laquelle les pratiques de distribution authentique seront intégrées. Voir le carrefour [DEIB de l'ACTRA](#) pour des ressources.

La rémunération de tous les rôles, y compris les stagiaires, de façon appropriée.

La mesure dans laquelle l'équipe de production collaborera avec la communauté sur la promotion et le marketing, en tenant compte du format du contenu (cinéma, télévision ou médias numériques interactifs) et de la mesure dans laquelle les règles de financement le permettent.



Les détails du plan dépendent entièrement des besoins particuliers du projet, des communautés concernées et de ce que l'équipe de production jugé approprié pour son projet.

Les détails du plan doivent être reflétés dans le calendrier de production et le budget de production. Par exemple, si le plan comprend un examen des scénarios par un expert-conseil en culture, cet examen doit être prévu dans l'annexe et il doit y avoir un poste pour les honoraires de l'expert-conseil dans le budget. Le plan doit également indiquer les membres de l'équipe de production qui seront responsables de la mise en œuvre du plan d'engagement communautaire.

## Responsabilité

Les producteurs sont encouragés à élaborer un plan qu'ils sont convaincus de pouvoir exécuter, mais aussi à fournir des plans de circonstance si des éléments ne sont pas possibles. Par exemple, des scénaristes chevronnés d'une communauté donnée pourraient ne pas être disponibles. Les éventualités pourraient comprendre un scénariste débutant qui travaille sous le mentorat d'un scénariste expérimenté ou l'embauche d'un conseiller culturel pour examiner les scénarios.

Tout au long de la mise en œuvre du plan d'engagement communautaire, les producteurs doivent analyser leur succès, leurs défis et la façon dont ils peuvent améliorer leurs productions futures. Ils peuvent être tenus de présenter un rapport officiel aux bailleurs de fonds ou aux radiodiffuseurs sur la mise en œuvre du plan d'engagement communautaire.

## Être Vu.e PARRAINS DU RAPPORT

